

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 18 (1947)
Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XVIII^e ANNÉE

N^o 5

MAI 1947

SOMMAIRE :

Les dangers qui menacent notre industrie horlogère (René Robert, Cons. nat.)
Invitation à adhérer à l'ADIJ

Les dangers qui menacent actuellement notre industrie horlogère

*Conférence donnée par M. le conseiller national René Robert
le 18 janvier 1947, à St-Imier, sous les auspices de l'ADIJ¹*

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier votre président de ses paroles de bon accueil. J'y ai été très sensible, comme j'ai été sensible aux applaudissements avec lesquels vous lui avez marqué votre approbation.

Je dois vous avertir que mon travail m'empêche de préparer des conférences écrites. Je ne dispose pas du temps nécessaire. D'ailleurs, une certaine expérience des assemblées publiques m'a appris qu'il est préférable souvent de s'entretenir simplement, sans apprêt, avec les auditeurs, en se laissant aller à l'inspiration du moment. Les discours écrits, surtout s'ils ont une certaine durée, sont assez difficiles à suivre. Tandis qu'un discours improvisé est parfois moins fatigant pour l'auditoire. Vous en serez juges, et si vous n'êtes pas satisfaits, je vous dispense d'applaudir quand j'aurai terminé.

Je dois m'occuper spécialement aujourd'hui de l'industrie horlogère, puisque c'est de cela que votre Comité m'a chargé.

A l'heure qu'il est, à l'étranger comme en Suisse, l'industrie horlogère est l'objet de critiques fort déplacées. On l'accuse d'attirer à elle, par l'appât de salaires exagérés, toute la main-d'œuvre disponible, et de recruter ses ouvriers dans toutes les autres branches de production, notamment à la campagne. On croit généralement que pendant l'actuelle période de prospérité, elle a augmenté énormément ses effectifs ouvriers, que les bénéfices des fabricants d'horlogerie sont si considérables qu'ils rendent notre industrie indigne d'un ménagement quelconque. Aujourd'hui,

1) Nous nous excusons de ne pouvoir publier le texte de cette conférence qu'aujourd'hui.
ADIJ.